

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 18 juin 2021

### **Gabrielle Bouleau réélue présidente du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses**

**Le 16 juin 2021, Gabrielle Bouleau a été réélue présidente du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses. Ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts à INRAE, Gabrielle Bouleau est experte en politiques environnementales. A la tête du comité de déontologie de l'Anses, elle poursuit son engagement pour veiller au respect des principes d'indépendance des travaux d'expertise de l'Agence.**

Gabrielle Bouleau est chargée de mission « politiques publiques, risques et adaptation » au département EcoSocio d'INRAE. Auteure du livre « Politisation des enjeux écologiques. De la forme au motif environnemental », elle est responsable de deux modules d'enseignement en master à l'École des Ponts.

Gabrielle Bouleau a intégré le Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés en janvier 2020. Elle étudie en particulier comment de nouvelles problématiques environnementales sont prises en compte dans l'agenda politique et se traduisent sous forme de politiques publiques et de nouveaux métiers.

En tant que présidente du comité de déontologie de l'Anses, elle garantit le caractère indépendant et pluraliste de l'Agence, pour un débat équilibré et des travaux d'expertise de qualité.

*« De nouveau élue en tant que présidente du comité de déontologie de l'Anses, je souhaite contribuer au mieux à l'explicitation des enjeux des saisines qui nous sont confiées, pour clarifier les problèmes et favoriser le pluralisme dans nos délibérations. En matière de sécurité sanitaire et environnementale, les incertitudes et les risques sont importants. Tout l'enjeu de la déontologie est de garantir des règles d'indépendance, de transparence et de pluralité des experts pour que même en absence de certitudes, ils produisent des avis crédibles qui puissent aider la décision et qu'ils éclairent les besoins de connaissances complémentaires pour progresser. »*

## Le parcours de Gabrielle Bouleau

Diplômée ingénieure en 1995, Gabrielle Bouleau a débuté sa carrière comme cheffe du service d'ingénierie publique à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Drôme. Elle s'oriente ensuite vers la formation des ingénieurs puis la recherche, à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Elle rejoint le Cemagref en 2005 et soutient un doctorat en science de l'environnement sur l'évolution de la politique française de l'eau et ses indicateurs en 2007. Après un post-doctorat à l'Université de Californie à Berkeley, elle inscrit ses travaux dans le cadre de la science politique et obtient son habilitation à diriger des recherches dans cette discipline en 2017. En 2018, elle devient directrice adjointe scientifique au département territoires, à Irstea et anime le défi scientifique stratégique « gestion adaptative des ressources ». Depuis 2020, elle est responsable de l'adaptation, des risques et des politiques publiques au département EcoSocio à INRAE. Gabrielle Bouleau est l'auteure de plusieurs ouvrages et articles scientifiques.

## Le comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêt de l'Anses

Dès sa création en 2010, l'Anses s'est dotée d'un comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêt. Composante essentielle de la gouvernance de l'Agence, son rôle est de donner un avis sur des questions de déontologie et d'indépendance des travaux de l'Agence. Le comité a été renouvelé le 16 avril 2021. Il compte huit membres nommés par arrêté ministériel pour un mandat de cinq ans. Gabrielle Bouleau a été élue présidente par les membres du comité le 16 juin 2021.

—  
**Contacts presse** : 01 49 77 13 77 / 22 26 — [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

[www.anses.fr](http://www.anses.fr)   

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)** apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.